Rhône-Alpes, Savoie
Bourg-Saint-Maurice
Pierre Blanche Arc 1600
les Charmettes

Immeuble et hôtel de voyageurs Hôtel et Résidence Les Trois Arcs

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73000115
Date de l'enquête initiale : 2000
Date(s) de rédaction : 2002
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : immeuble, hôtel de voyageurs
Appellation : Hôtel et Résidence Les Trois Arcs

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1993. AH 17 à 22

Historique

Les 3 Arcs est la 1ère construction d'Arc 1600 réalisée en 1968, par la SMA, maître d'ouvrage, dirigée par Roger Godino. Par choix délibéré, R. Godino et l'AAM démarrent par l'extrémité de la station, proche de l'entrée (parkings automobiles et gare d'arrivée du téléphérique), puis poursuivent avec la construction de la partie centrale d'Arc 1600. Ce principe permet de proposer immédiatement à la clientèle un quartier achevé, tandis que se réalise le reste de la station. Les réalisations successives des Trois Arcs (1968), puis de la Coupole et de La Cascade (1969) permettent d'achever le 1er quartier en l'espace de 2 saisons. C'est le 1er immeuble résidentiel de la station composé de 2 parties : l'hôtel des 3 Arcs (3 étoiles, 52 chambres), et la résidence des 3 Arcs (35 logements). Des commerces provisoires sont prévus dans les parties inférieures. Les études sont réalisées en 1966, le permis de construire déposé en avril 1967, le chantier débute au mois de mai 1968, et la construction est livrée à Noël 1968. Le projet est étudié par G. Regairaz et G. Rey-Millet de l'AAM. C. Perriand est associée au cours de l'étude, et compose les aménagements intérieurs des logements et des chambres. Le démarrage du chantier a été perturbé par les événements politiques de mai 68, entraînant des difficultés d'approvisionnement des matériaux (fers à béton). Mais les entreprises ont su contourner ces difficultés, et les délais ont été respectés.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1968 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Charlotte Perriand (architecte, attribution par source), Gaston Regairaz (architecte, attribution par source), Guy Rey-Millet (architecte, attribution par source), Atelier d'Architecture en Montagne (agence d'architecture, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Roger Godino (commanditaire)

Description

La Résidence Trois Arcs comprend dans les 5 niveaux supérieurs 35 logements traversants et 7 studios, et dans les niveaux inférieurs 28 chambres. L'hôtel des Trois Arcs comprend 52 chambresdans les 4 niveaux supérieurs, et les parties communes et les services dans les niveaux inférieurs. C'est un bâtiment en longueur, implanté dans la pente, perpendiculairement aux courbes de niveaux, permettant d'orienter la façade principale au sud, côté de la grenouillère, et l'autre au nord avec un panorama grandiose sur les montagnes du Beaufortain et le massif du Mont-Blanc. En contre bas de l'immeuble, côté aval, ce sont les parkings et côté amont les départ des pistes de ski et du chemin desservant toute la station.

L'immeuble est composé de 3 corps de bâtiments formant chacun un angle et associés entre eux par mitoyenneté. Le 1er bâtiment abrite l'hôtel, les 2 autres la résidence. Chaque bâtiment est desservi par une double circulation verticale qui met en lien direct le rez-de-chaussée côté aval et le rez-de-chaussée côté amont. L'immeuble comporte 8 niveaux. Les murs extérieurs sont recouverts d'un essentage de bardeaux de mélèzes. C. Perriand propose des dispositions nouvelles toutes dimensionnées suivant le Modulor. Elle teste là les aménagements qui deviennent fondateurs de l'architecture des Arcs.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : essentage de bardeaux ; béton armé
Matériau(x) de couverture : tôle nervurée
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages de soubassement, 6 étages carrés
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans inversés
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier de type complexe ; escalier dans-oeuvre : escalier droit, en maçonnerie
Autres organes de circulations : ascenseur

Typologies et état de conservation

Typologies : immeuble parallèle à la pente, escalier central

Présentation

I. HISTORIQUE

A. Dates et acteurs

L´immeuble les 3 Arcs est la première construction d´Arc 1600 réalisée au cours de la saison 1968, par la Société des Montagnes de l´Arc (SMA), maître d´ouvrage. C´est le premier immeuble résidentiel de la station qui comprend deux parties : d´un coté l´hôtel des 3 Arcs (catégorie 3 étoiles) d´une capacité de 52 chambres, et de l´autre la résidence des 3 Arcs qui comprend 35 logements. Des commerces provisoires sont prévus dans la partie inférieure de la construction, afin que le premier immeuble constitue un « embryon » de station, réunissant les nécessités fonctionnelles assurant l´autonomie des premiers résidents.

Les premières études sont réalisées en 1966, le permis de construire est déposé en avril 1967. Le chantier débute au mois de mai 1968 et la construction est livrée pour Noël 1968.

Le projet est étudié par Gaston Regairaz et Guy Rey-Millet de l´Atelier d´Architecture en Montagne (A.A.M.). Charlotte Perriand est associée à la conception du projet en cours d´étude en recomposant les aménagements intérieurs des logements et des chambres. C´est la première collaboration entre Charlotte Perriand et l´équipe de l´A.A.M.,qui constituent par la suite une équipe commune pour tous les projets de la station (dès la même année 1968, ils engagent ensemble l´étude de la résidence La Cascade).

B. Origine du projet

L´immeuble des Trois Arcs est situé à l´extrémité est de la station. C´est un choix délibéré de Roger Godino et de l´équipe de l´A.A.M. L´idée repose sur la réalisation en premier des constructions prévues en bordure de la station, proches de l´entrée (piétons, parkings automobiles et gare d´arrivée du téléphérique), puis de progresser par la construction de la partie centrale de la station. Ce principe permet de proposer rapidement à la clientèle un quartier achevé (un « embryon » de station), tandis que se réalise le reste de la station, et principalement le coeur de la station (les immeubles bordant la place du Soleil). Les réalisations successives de l´immeuble des Trois Arcs (1968), puis de la Coupole et de l´immeuble La Cascade (1969) permettent d´achever le premier quartier en l´espace de deux saisons.

L´immeuble des Trois Arcs étant prévu sur un terrain se trouvant sur le territoire de la commune de Bourg Saint-Maurice, juste en limite de la commune d´Hauteville-Gondon, les autorisations de construire peuvent être données, sans attendre l´achèvement des procédures liées à la fusion des deux communes de Bourg Saint-Maurice et d´Hauteville-Gondon (nécessitée pour la mise en oeuvre de la station).

C. Programme

Résidence les Trois Arcs.

Dans la partie résidentielle, les cinq niveaux supérieurs sont destinés à des logements spacieux. Chaque niveaux comprend : 6 logements de type 2 pièces de 63 m² (soit 30 logements), 1 studio placé à l´angle des deux ailes (soit 7 studios), 1 logement particulier placé à l´angle des deux ailes (soit 5 logements). Les logements sont aménagés sur toute l´épaisseur de l´immeuble (14,35 mètres) dans une trame de 4,6 m (coffrage tunnel), bénéficiant de la double orientation. Le niveau 3 correspond au niveau du hall d´entrée. Les deux niveaux inférieurs sont équipés de caves (parties enterrées), des circulations verticales et des entrées au niveau bas de l´immeuble, et de studios placés coté aval (28 studios de 10 m²), au nord.

Hôtel des Trois Arcs

Dans la partie hôtelière, les quatre niveaux supérieurs sont destinés aux chambres (13 chambres par niveau, soit 52 chambres). Le niveau 4 correspond à la restauration (salle à manger et cuisine). Le niveau 3 de plain pied du coté de l´amont

correspond au hall d´accueil de l´hôtel. Les deux niveaux inférieurs abritent des caves, des locaux techniques, l´entrée de service du coté aval, et des chambres complémentaires ouvertes sur le pignon aval. Les chambres sont orientées soit au sud, soit au nord. Les chambres au nord ont une superficie de 23,8 m², avec une largeur de 3,12 m (trame constructive entre murs de refend), et une profondeur de 7,63 m (profondeur totale de l´immeuble de 15,35). Les chambres au sud ont une superficie de 25,4 m², avec une largeur de 3,12 m (trame constructive entre murs de refend), et une profondeur de 8,13 m (profondeur totale de l´immeuble de 15,35).

D Principes du projet

Les exigences de Roger Godino, promoteur de la station des Arcs sont très précises :

- le chantier doit être livré impérativement pour l´ouverture de la saison d´hiver, c´est à dire en décembre 1968, soit un délai de chantier très court ;
- les coûts de réalisation de la construction ne peuvent être dépassés, s´agissant de la première opération ;
- l´immeuble doit répondre à toutes les fonctions de la station, car il sera pour les premières années, l´ embryon de la station; à une partie hôtelière (hôtel 3 étoiles), s´adjoint une partie résidentielle vendue aux premiers acquéreurs ; et des commerces doivent être installés provisoirement pour assurer l´autonomie des résidents.

De plus, l´accès au site d´Arc 1600 est difficile car la route n´est pas achevée, et le chantier est desservi au début de l´année 1968 par une piste forestière.

Toutes ces contraintes orientent le choix du projet. L´équipe de l´Atelier d´Architecture en Montagne adopte le principe d´un projet maîtrisé du point de vue du programme, des prix de la construction et des délais de chantier. Réalisant alors plusieurs immeubles de dimensions comparables à Courchevel (l´immeuble le Pralong au lotissement de Nogentil à Courchevel 1850, les immeubles collectifs au Praz de Saint Bon), les architectes choisissent de s´en inspirer pour le projet des Trois Arcs. Et les principales entreprises en charge de ces chantiers de Courchevel, seront appelées pour le premier chantier des Arcs 1600.

Charlotte Perriand est associée à la conception du projet, mais son intervention débute alors que le projet est déjà bien étudié. L´équipe de l´AAM l´interroge sur la conception des logements, et l´agencement des chambres de l´hôtel. Ils lui remettent des plans déjà dessinés. A partir de ces documents, Charlotte Perriand réalise des maquettes d´études, teste des aménagements pour l´organisation intérieure, et propose des dispositions nouvelles toutes dimensionnées suivant le Modulor.

Les logements (résidence des Trois Arcs)

- le balcon surélevé par rapport au niveau du logement pour permettre un meilleur ensoleillement et une vue plus large depuis la pièce de séjour ; alors que jusque là les balcons étaient réalisés dans le prolongement de la pièce ;
- la banquette intérieure en prolongement du balcon extérieur, formant couchage et marche d´accès au balcon ;
- les placards penderies fermés par des portes « respirantes » faites de lames de bois croisées, accompagnés d´un « écritoire » ;
- la cuisine ouverte sur le séjour, et séparés par le comptoir bar alors que dans les réalisations précédentes, les cloisons étaient pleines, et percées d´un passe-plat ;
- l´emploi de tôles émaillées de couleur vives (bleu, rouge orangé, vert) pour les dosserets des cuisines ;
- les appliques murales pivotantes ;
- le « range-valises » placé en partie supérieure dans l´entrée.

Charlotte Perriand explique elle-même : «... J´ai proposé de modifier légèrement les façades, de telle sorte que les balcons extérieurs se prolongent à l´intérieur de chaque chambre pour former une banquette composée de lattes de bois. Ce jeu d´optique gommait la façade vitrée et ouvrait l´espace intérieur vers l´extérieur, les sapins, l´alpage, l´horizon ... une intention, un geste simple qui changeait tout... Pour équiper les Trois Arcs, il m´a suffi de remplacer le meuble passe-plat, situé entre la cuisine et la salle de séjour, par un comptoir bar surmonté d´une planche de sapin posée à distance du plafond, occultant une lampe qui l´éclairait somptueusement, et, miracle, l´espace visuel de la pièce s´en trouvait agrandi... » (Ch. PERRIAND.**Une vie de création**, p. 335 et 340).

Un regard sur l´agencement des logements des Trois Arcs : « Les surfaces sont généreuses. On sent la continuité du travail sur la cellule de l´unité d´habitation de Marseille avec le plan traversant, la cuisine-bar au coeur de la cellule, la chambre d´enfants en longueur et toute la réflexion sur les rangements, étagères, tablettes, écritoires, faux-plafonds pour les bagages. La simplicité recherchée des volumes, l´effet d´ombre chinoise produit par les grandes baies vitrées, la terrasse communiquant avec la grande banquette de lattes de bois sur laquelle sont posés des matelas invitant à s´asseoir presque au ras du sol évoquent l´influence des modes de vie japonais. La solide table de bois lourde, les petits tabourets à traire et les chaises un peu rustiques s´apparentent, eux, à la tradition paysanne. La plupart de ces éléments resteront des constantes dans la suite de son travail aux Arcs. » (Catherine CLARISSE. **Charlotte Perriand aux Arcs : la montagne pour le plus grand nombre**. 1998, p. 7).

Les chambres (hôtel des Trois Arcs)

- Le balcon surélevé (33 cm) par rapport au niveau de la chambre pour permettre un meilleur ensoleillement et une vue plus large depuis la pièce de séjour ; alors que jusque là les balcons étaient réalisés dans le prolongement de la pièce ;
- la banquette intérieure (largeur 95 cm) en prolongement du balcon extérieur, formant couchage et marche accès au balcon ;

- les placards penderies fermés par des portes « respirantes » faites de lames de bois croisées, accompagnés d´un « écritoire » ;
- le bloc cuisinette placé à l´entrée de la chambre ;
- les appliques murales pivotantes ;
- le « range-valises » placé en partie supérieure dans l´entrée.

« ... Pour l´équipement des chambres d´hôtel, l´harmonie découlait de la banquette-balcon. Les rangements hauts et bas furent normalisés et fermés par des portes faites de lattes de bois alternées, pour créer une vibration visuelle. Dès l´entrée, une niche était aménagée avec un bloc réfrigérateur surmonté d´une vasque d´eau et de deux plaques électriques au-dessus d´un vaisselier en sapin, avec toute la vaisselle utile pour préparer un délicieux goûter. J´avais sélectionné la literie, les matelas, des produits de la vallée : les tissus de Seez, peaux de mouton ou de vachette et, par la galerie Steph Simon à Paris, mes éternelles chaises paillées... » (Ch. PERRIAND. *Ibid.*, p. 340).

La présence de Charlotte Perriand dans la mise au point du projet des Trois Arcs satisfait aussi bien l´équipe de l´AAM en recherche de collaborations professionnelles, que Roger Godino désireux de développer l´innovation à tous les niveaux de la conception de la station. La collaboration avec Charlotte Perriand, « expérimentée » avec l´immeuble des Trois Arcs trouvera son plein épanouissement avec la conception de l´immeuble la Cascade réalisé l´année suivante. En cherchant à allier fonctionnalité et esthétique, elle proposera aussi une plus une grande cohérence à toutes les échelles du projet, de l´urbanisme à l´architecture intérieure.

Les aménagements des logements et des chambres conçus par Charlotte Perriand (pour les logements de la résidence et pour les chambres de l´hôtel des Trois Arcs), sont fondateurs de l´architecture des Arcs. Ces agencements des seront repris de manière systématique pour tous les programmes ultérieurs des Arcs, avec des adaptations particulières à chaque opération. L´organisation de la chambre d´hôtel (24 m2 et 25 m2) sera reprise lorsque les studios loisirs ne pourront plus dépasser une superficie comparable (28 m2) dans les grands programmes de la Muraille à Arc 1800. Les principaux mobiliers seront d´une conception identique à ceux mis au point pour les Trois Arcs : banquette intérieure, écritoire, meuble de rangement, comptoir bar, cuisinette dans le couloir, éclairage, range valise...

D. 1 - Parti général, situation dans l´ensemble de la station

La conception générale s´inspire des expériences de l´équipe de l´A.A.M. à Courchevel, et repose sur les quatre principes suivants :

- l´ouverture au sud; c´est le principe de base pour **orienter l´habitation** de loisirs en montagne (développé systématiquement par l´équipe AAM, dans tous les projets; déjà à Courchevel 1850, avec les premiers chalets individuels); ce principe oriente le choix d´implantation privilégié de l´immeuble des 3 Arcs qui présente une façade au sud, et l´autre au nord ;
- exploiter la déclivité du terrain pour concevoir les accès et les distributions; c´est le principe qui permet d´**irriguer un immeuble collectif**, construit dans un terrain en pente. L´immeuble des 3 Arcs est implanté perpendiculairement aux courbes de niveaux, et les trois distributions verticales (correspondant aux trois corps de bâtiments de l´immeuble) s´ouvrent chacune à l´amont (R+ 4 niveaux) et à l´aval (rez de chaussée + 7 niveaux) ;
- gérer la neige sur la construction; c´est le principe qui permet de **libérer le travail architectural** ; l´invention de la toiture froide (mise au point par l´équipe AAM à Courchevel avec le charpentier Jean Chedal) permet de conserver la neige sur le toit, et fait disparaître les contraintes liées au déchargement des toitures, contraintes aggravées pour les immeubles de hauteurs ;
- employer des techniques courantes; c´est le principe qui permet de **construire de manière simple** en servant les nécessités du projet ; l´emploi de techniques connues, résout les questions liées à la mise en oeuvre : urgence des chantiers, importance des programmes, économie financière des réalisations, savoir faire des entreprises locales.

D.2 - Orientation / exposition / implantation : soleil, pente, neige, construction

Le parti général repose sur un bâtiment développé en longueur, et implanté dans la pente, perpendiculairement aux courbes de niveaux.

Le choix d´implantation permet d´orienter l´une des grandes façades au sud, tournée sur la grenouillère, et l´autre au nord avec un panorama grandiose sur les montagnes du Beaufortain et le massif du Mont-Blanc au loin.

En contre bas de l´immeuble, du coté aval, ce sont les parkings et du coté amont ce sont les départ des pistes de ski et du chemin (cote 1600) desservant toute la station.

L´immeuble est composé de trois corps de bâtiments formant un angle et associés entre eux par mitoyenneté. Le premier bâtiment (le plus bas) abrite l´hôtel des Trois Arcs. Et les deux autres bâtiments sont destinés à la résidence des Trois Arcs. Chaque bâtiment est desservi par une double circulation verticale qui met en relation directe le niveau du rez de chaussée côté aval et le rez de chaussée côté amont. L´immeuble comporte huit niveaux.

E. Chantier

Le démarrage du chantier a été perturbé par les événements politiques de mai 68, entraînant des difficultés d´approvisionnement des matériaux (les fers à béton). Mais les entreprises ont su contourner ces difficultés. Les délais ont été respectés, et l´immeuble a été achevé pour l´ouverture de la station à noël 1968. La réception provisoire est prononcée le 14 décembre 1968, et la réception définitive des travaux le 23 septembre 1969.

F. Entreprises

Maçonnerie : Caporale, Saint-Baldoph, Savoie.
Charpente - couverture : Jean Chedal, Brides les Bains, Savoie.
Chauffage : Empereur frères, Bourg Saint Maurice, Savoie.
Plomberie-sanitaire : ETAC, Saint Martin d´Hères, Isère.
Menuiserie : Nantet, Petit-Coeur, Savoie.
Serrurerie : Nantet, Petit-Coeur, Savoie.
Revêtements des sols : CDR, La Ravoire, Savoie.
Carrelages : Falco, Saint Jean de Maurienne, Savoie.
Vitrerie-miroiterie : De Yseppi, Bassens, Savoie.
Peinture : peintures du Val d´Oise : Margency, Val d´Oise.
Ascenseurs : Ascinter Otis, Paris 17.
Cuisines : SODIC, Fontaine, Isère.
Electricité : Saunier-Duval, Paris 17.
Diffusion musicale : Etudes Techniques et Contrôle, et Société d´Installation et de Développement Electronique, Fontaine, Isère.
Lustrerie : SAGE, Bourg Saint Maurice, Savoie.
G. Evolution
L´immeuble est composé de deux parties - l´une résidentielle et l´autre hôtelière - organisées en trois corps de bâtiments associés les uns aux autres par mitoyenneté. A l´ouverture de la station à noël 1968, l´immeuble fonctionne comme un « embryon » de station avec des commerces installés dans les niveaux de rez de chaussée, du coté amont (emplacement des halls d´entrée actuels). Et du coté aval, l´Office du Tourisme et d´autres commerces. Ces commerces ont été transférés quelques années plus tard dans la galerie commerciale d´Arc 1600, au fur et à mesure que la station se construisait. Depuis, la partie des surfaces commerciales située dans les niveaux inférieurs a été transformée en caves pour les appartements de la résidence. Du coté amont, en rez de chaussée, ouverts sur le passage, plusieurs commerces sont installés: « technicien du sport » ; restaurant « Les Airelles » ; bar brasserie « Les Trois Arcs » ; « Abeille, agence arcadienne » ; local du service de sécurité des pistes ; un cabinet médical.
La gestion hôtelière de l´hôtel des Trois Arcs a été abandonnée dans les années 1990, les chambres vendues séparément, et l´immeuble transformé en résidence. La réception, les salons et les parties collectives du rez de chaussée haut sont laissées en l´état. Par contre le niveau supérieur (anciennes salles de restaurant et cuisines) a été transformé en magasin de sports.
II. DESCRIPTION
Voir dossiers individuels « Trois Arcs Résidence » et « Trois Arcs Hôtel »
Corps de bâtiment unique constitué de 3 bâtiments mitoyens implantés perpendiculaire aux courbes de niveau du terrain, et à la limite des communes de Bourg Saint-Maurice et Hauteville-Gondon.
Trois corps de bâtiments :
- deux corps de bâtiment pour la résidence des Trois Arcs, composés de deux parties comprenant l´une 4 travées et l´autre 6 travées, de largeur identique (4,60 m entre murs de refends), s´élevant sur 8 niveaux ;
- un corps de bâtiment pour l´hôtel des Trois Arcs, composé de deux parties comprenant l´une 8 travées et l´autre 2 travées, de largeur identique (3,12 m entre murs de refends), s´élevant sur 8 niveaux.
J.-F. LYON-CAEN/C. SALOMON-PELEN

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Savoie. 6J 787-797 (fonds de l´Atelier d´Architecture en Montagne, 1966-1971), 800-807 (fonds de**
  AD Savoie. 6J 787-797 (fonds de l´Atelier d´Architecture en Montagne, 1966-1971), 800-807 (fonds de l´Atelier d´Architecture en Montagne, 1967-1972), 1014-1016 (fonds de l´Atelier d´Architecture en Montagne, 1969-1973), 1926 (fonds de l´Atelier d´Architecture en Montagne, s.d)

Bibliographie

- **CLARISSE, Catherine. Charlotte Perriand aux Arcs : la montagne pour le plus grand nombre. 1998**
  CLARISSE, Catherine. **Charlotte Perriand aux Arcs : la montagne pour le plus grand nombre**. 1998
  p. 7

- **PERRIAND, Charlotte. Une vie de création. Odile JAMob, 1998**
  PERRIAND, Charlotte. **Une vie de création**. Odile JAMob, 1998
  p. 335, 340

Illustrations

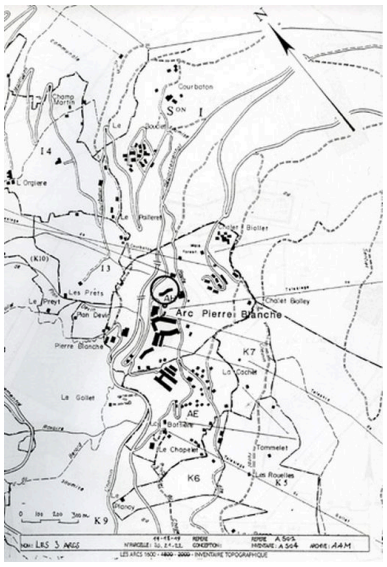

Plan de situation d'après le plan cadastral, tableau d'assemblage
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20057301592NUD

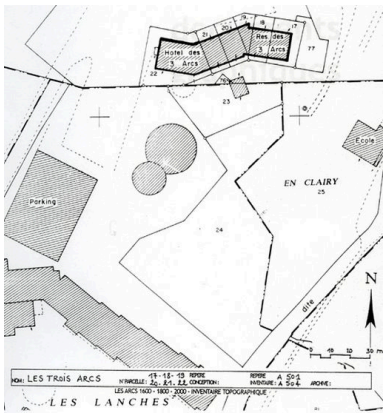

Plan masse d'après le plan cadastral, 1993, section AH
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20057301593NUD

Vue d'ensemble dans le site
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301064NUCA

Vue générale depuis l'ouest
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301924NUCA

Vue d' ensemble depuis l' est
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301053NUCA

Vue d'ensemble depuis le sud
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301061NUCA

Vue aérienne depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302710NUCA

Vue aérienne depuis le sud-est
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302711NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'étude du patrimoine architectural de la station des Arcs (IA73000157) Bourg-Saint-Maurice
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Station de sports d'hiver Arc 1600 - Pierre Blanche (IA73000153) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Pierre Blanche Arc 1600
Hôtel de voyageurs « Les Trois Arcs », actuellement immeuble (IA73000101) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Pierre Blanche Arc 1600, les Charmettes

Immeuble, résidence « Les Trois Arcs » (IA73000102) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Pierre Blanche Arc 1600, les Charmettes

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

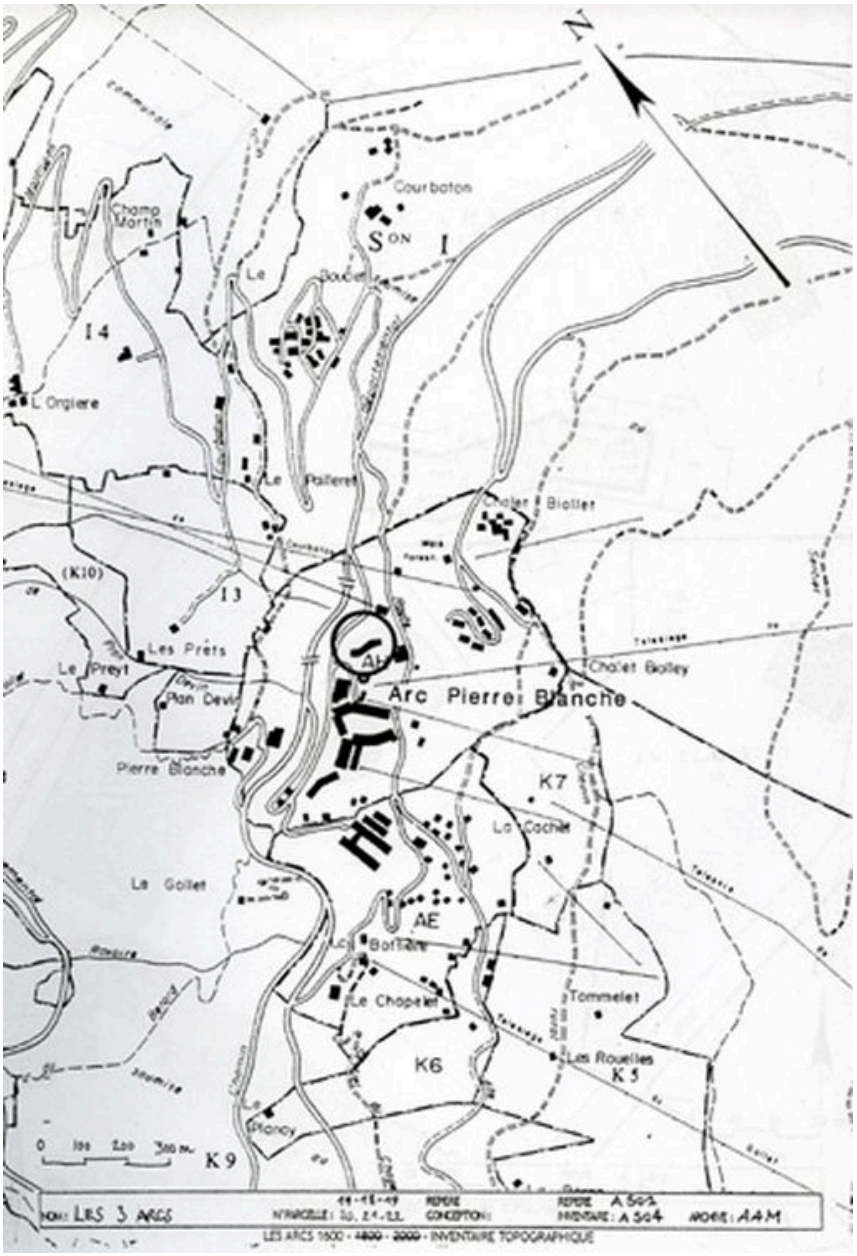

Plan de situation d'après le plan cadastral, tableau d'assemblage

IVR82_20057301592NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2002
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

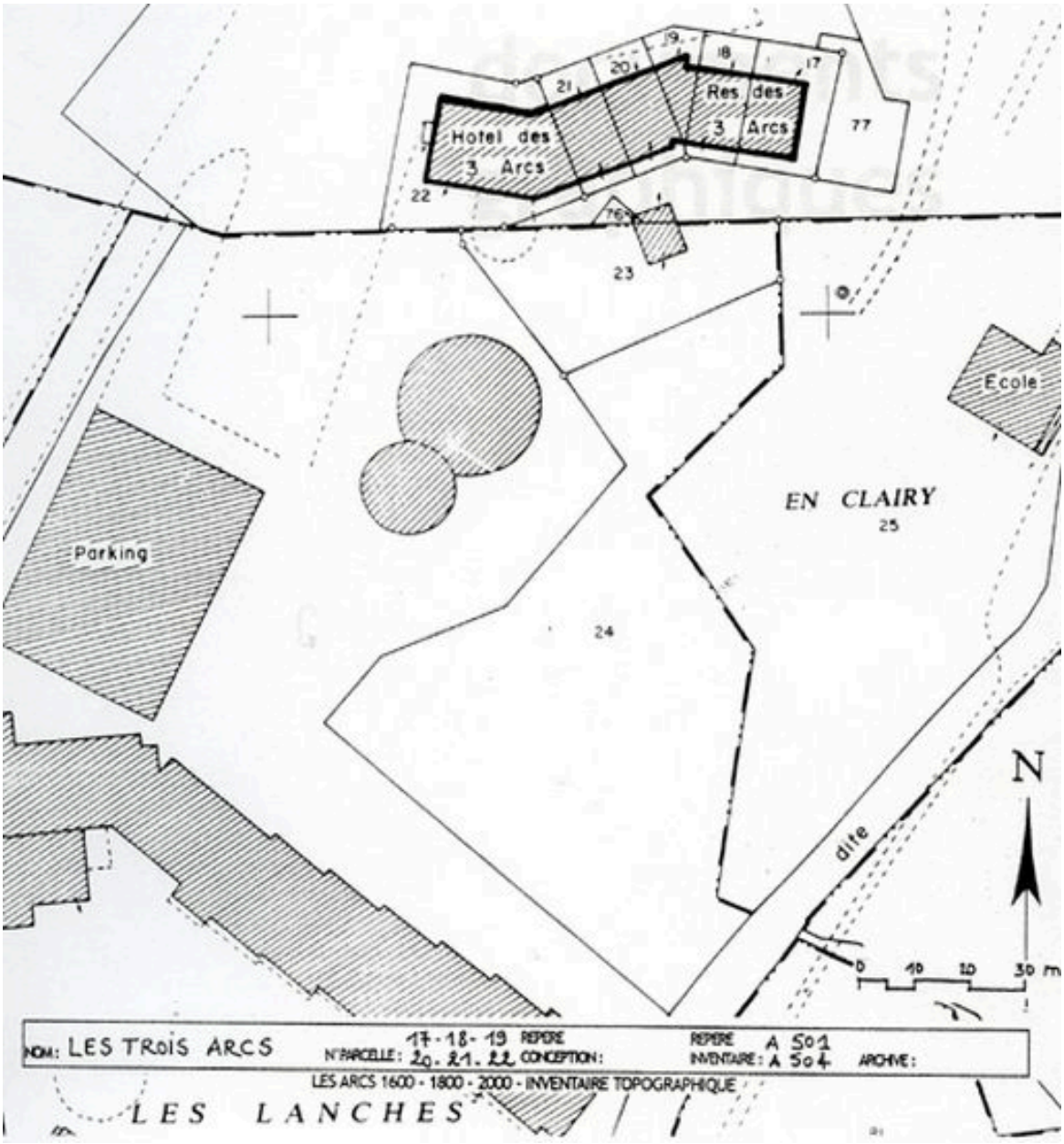

Plan masse d'après le plan cadastral, 1993, section AH

IVR82_20057301593NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2002
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble dans le site

IVR82_20057301064NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

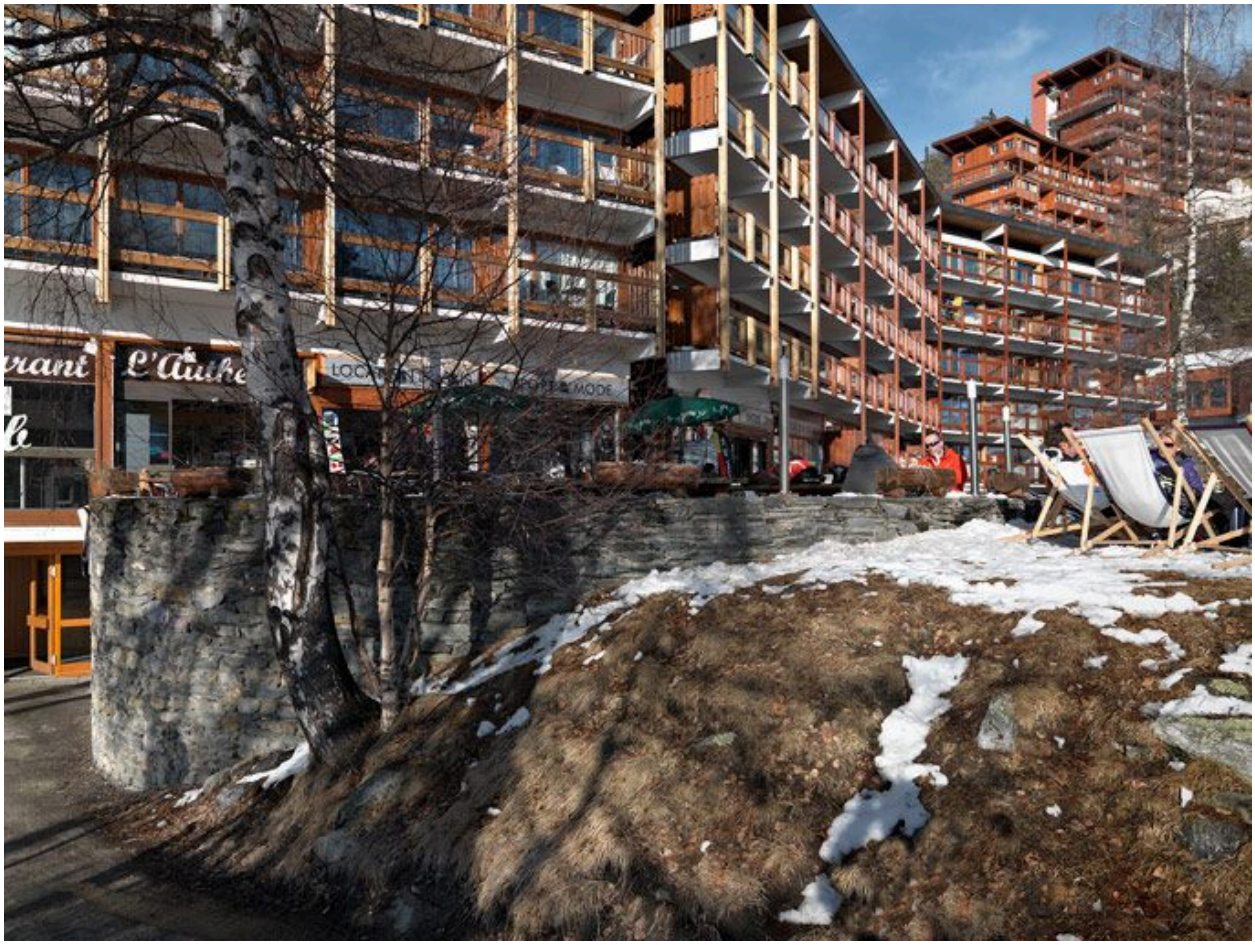

Vue générale depuis l'ouest

IVR82_20117301924NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d' ensemble depuis l' est

IVR82_20057301053NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis le sud

IVR82_20057301061NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud

IVR82_20117302710NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue aérienne depuis le sud-est

IVR82_20117302711NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation